

Un tramway nommé expulsions

HABITAT - À Châtillon (Hauts-de-Seine), les travaux du tramway T6 prévoient la démolition d'un hôtel. Mais aucun relogement n'a été proposé aux familles.

Le rideau de fer baissé pourrait laisser croire à l'abandon, mais un panneau vieilli, suspendu à la vitre de l'hôtel, affiche complet. Des quatre étages de cet immeuble en brique, des enfants en bas âge se présentent aux fenêtres, attirés par l'agitation du trottoir. Hier, près d'une vingtaine de militants politiques et associatifs (CNL, ATTAC, SOS Racisme, PCF, PS, Parti de gauche ou Cap21) ont pris à parti la juge des expropriations chargée d'organiser un « transport sur le terrain » au 88, avenue de Paris à Châtillon. En clair, de faire un état des lieux précis. La magistrate essaie tant bien que mal de calmer les esprits : « Cet hôtel n'est pas le seul à être touché par les travaux du tramway Châtillon-Viroflay-Vélizy. Il ne s'agit pas d'une expulsion mais d'une procédure d'expropriation. Nous venons de déterminer combien de personnes résident dans chaque chambre et avec quel type de contrat. »

Jeannette Simon, militante du PCF, sourit doucement à

ces propos. « Les 25 locataires n'ont aucune garantie de relogement. La juge parle d'une simple expropriation mais cela signifie bien qu'il y aura expulsion. » D'ailleurs, aucun des militants présents ne conteste la démolition de cet hôtel plus que vétuste. Dans la confusion, une représentante de la Ligue des droits de l'homme tente d'expliquer à la juge l'importance de leur présence : « Notre démarche consiste à accompagner les habitants dans leurs démarches de relogement car, pour beaucoup, ils ne sont pas en mesure de défendre leurs droits. » La plupart vivent en effet dans la précarité la plus totale. L'un d'eux est même

handicapé à 80 %. Pourtant, la juge est catégorique : elle ne peut associer les militants à la visite.

« Il y a déjà 12 000 demandes de logement en attente à la mairie (UMP - NDLR). Et ce qui se construit le plus, ce sont des prêts locatifs intermédiaires (PLI - NDLR), inaccessibles à ces populations », explique Marie-Thérèse David, responsable de l'association pour le droit au logement social à Châtillon. Philippe Touraine, du parti politique Cap21, soulève un autre problème : « La mairie profite de ces opérations d'aménagement pour repousser ces populations toujours plus loin de Paris. » Attirée par le bruit du

comité de soutien, Sherline, une habitante de l'hôtel, s'y joint suivie par cinq enfants à qui elle ordonne de rester sages. « J'ai fait pour ma part plusieurs demandes de logement mais je me suis vu opposer des refus sous prétexte qu'il n'y avait aucune urgence. J'habite ici depuis 2006 et, dès 2007, on m'a informée par courrier que je ne serais ni relogée ni indemnisée. » Et un autre locataire de conclure : « La ville nous renvoie vers le conseil général et vice versa. Tout le monde se renvoie la balle, c'est insupportable. Ce n'est tout de même pas nous qui avons décidé d'installer un tramway ici ! »

Lina Sankari

BOUTIN DÉBOUTÉE ET DÉGOÛTÉE

Loin d'être remise de son éviction du gouvernement, Christine Boutin, ancienne titulaire du ministère du Logement, « attend toujours » l'appel de François Fillon. « J'espère que ce n'est pas en raison de ce que je représente, la droite sociale-chrétienne », a-t-elle commenté avant de regretter que le logement ne se retrouve en « 25^e roue du

carrosse ». Le délit de sale gueule, donc, pèserait plus dans son analyse que la gestion catastrophique de certains dossiers, notamment ceux du mal-logement ou des sans-abri. Reconversion possible, évoquée par Christine Boutin elle-même : un poste - sur mesure - d'ambassadeur de France au Vatican.

Des alternatives aux statistiques ethniques

DISCRIMINATIONS - Vingt-deux scientifiques ont présenté hier leur contre-rapport. Objectif : dénoncer les risques de racialisation de la société française.

Présentée comme un tabou à briser par Nicolas Sarkozy, la question des statistiques ethniques a pris de l'ampleur lors de la création par Yazid Sabeg du COMEDD (comité pour la mesure et l'évaluation des discriminations et de la diversité) le 23 mars dernier. Ce comité, présidé par François Héran, directeur de l'INED, est composé d'une trentaine de per-

« Il est illusoire de penser pouvoir décrire la discrimination avec un seul chiffre. »



L'initiative présentée hier entend s'opposer aux pistes lancées, le 23 mars dernier, par le comité Sabeg.

sonnalités dont des représentants d'entreprises (le directeur mondial du recrutement et de la diversité chez L'Oréal ou la présidente de Citizen Capital). En réponse à ce comité contesté, vingt-deux scientifiques ont mis en place une « commission alternative et indépendante », la CARSED (1), pour décrypter les fonctions et les dangers du comptage ethnique.

Hier matin, à l'École des hautes études en sciences sociales, anthropologues, sociologues, démographes, historiens et juristes ont rendu leurs conclusions dans un livre intitulé *Le Retour de la race*. « C'est un projet politique de société qui menace les libertés et la lutte contre les discrimi-

nations. L'étiquetage ethnique relève du domaine du privé. La supercherie consiste à faire croire que la prise en compte de l'origine pourrait correspondre à la promotion de la mixité. C'est tout le contraire. C'est ni plus ni moins, la mise en place d'un dispositif de traçabilité », s'in-

surge Gwenaële Calvès, juriste. D'autres, comme l'historien Alain Blum ou l'anthropologue Jean-Loup Amelle, ont clairement pointé leur refus de « racialiser » la population française et d'utiliser le ressenti d'appartenance comme un critère d'identité figé. « Il est illusoire de penser pouvoir décrire la discrimination avec un seul chiffre. Aucun instrument de mesure ni aucun outil statistique ne pourra quantifier précisément l'ampleur de ce phénomène multiforme », peut-on lire dans le rapport. Aux définitions fermées des identités et aux replis communautaires, les membres de la CARSED opposent « des études ponctuelles en profondeur qui scrutent les modes de discrimination, les discriminateurs et les discriminés pour en comprendre les motifs et proposer des moyens d'action concrets ».

Ixchel Delaporte

(1) Commission alternative de réflexion sur les « statistiques ethniques » et les discriminations.

Dans l'actualité

Vitry-le-François

Procès des violences urbaines

Dix-huit personnes soupçonnées d'être impliquées dans les violences urbaines de Vitry-le-François (Marne) survenues en juin 2008 ont comparu hier devant le tribunal correctionnel de Châlons-en-Champagne. Les prévenus, dont le plus âgé a trente-trois ans, doivent répondre de participation à un attroupement armé, destructions par incendie en réunion ainsi que de violences sur agents de la force publique. Dans la nuit du 14 au 15 juin 2008, une flambée de violences était survenue dans un quartier périphérique de Vitry-le-François, après le meurtre d'un homme de vingt-deux ans sur fond de trafic de drogue. Des jeunes avaient dégradé et incendié des bâtiments ainsi qu'une soixantaine de véhicules, pour un préjudice estimé à 600 000 euros.

Sans-papiers

Grève dans le Val-d'Oise

Vingt salariés de l'entreprise de nettoyage Clean Multiservice à Saint-Prix (Val-d'Oise) se sont mis en grève hier matin, soutenus par l'union syndicale Solidaires. Une dizaine d'entre eux, en situation irrégulière en France, réclament leur régularisation. Les grévistes exigent aussi le paiement des heures supplémentaires et la réintégration des salariés licenciés.

Manifestation

Soutien aux délogés de la Bourse

Entre 500 et 600 personnes, selon les organisateurs, ont manifesté hier après-midi boulevard du Temple à Paris pour exiger la régularisation des ex-occupants de la Bourse du travail. Depuis l'évacuation des lieux mardi dernier par la CGT, des centaines de sans-papiers sont toujours à la rue, susceptibles d'être délogés par les forces de l'ordre à tout moment. Jeudi, la coordination des sans-papiers (CSP 75) a transmis les 1 300 demandes de régularisation à la préfecture, qui doit maintenant traiter avec le ministère de l'Immigration. Une réponse pourrait être donnée aujourd'hui.

Lacrymo sur la fête aux Tarterêts

CORBEIL - Pour l' élu PCF Bruno Piriou, la ville a besoin de tout, sauf d'escadrons de CRS.

Bruno Piriou, conseiller général (PCF) de Corbeil-Essonnes (Essonne), avait hier encore du mal à contenir sa colère après l'intervention policière qui a dégénéré, dimanche, au cours d'une fête dans le quartier des Tarterêts. « Cet après-midi ensoleillé devait être un beau moment de détente et de fête organisé par les associations locales. La population n'avait aucunement besoin, à ce moment, de voir arriver un escadron de CRS ! » Que la lutte contre la délinquance soit nécessaire, l' élu n'en doute pas, mais que la police intervienne comme elle l'a fait, au moment où elle l'a fait, l' élu ne doute pas non plus que c'était une erreur grossière.

« Le problème, à Corbeil, aujourd'hui, c'est que l'État et la commune, ne sachant répondre aux véritables besoins de la population, n'ont qu'une seule « solution » : l'envoi d'escadrons de CRS. Pourtant, les Tarterêts ont besoin de tout autre chose : de moyens éducatifs, sportifs, culturels, artis-

tiques, de joie et de vacances aussi », lâche l' élu, furieux. À la décision funeste d'envoyer des CRS en pleine fête, s'est ajoutée l'incroyable erreur, quand les choses ont mal tourné, d'user de tirs de grenades lacrymogènes au beau milieu d'un rassemblement de familles. « Je suis un homme responsable. À un moment, il a fallu protéger la population contre la police. »

Associations, PCF, Verts, « la ville ensemble » ont tout de suite aidé les habitants à manifester vers le commissariat, où une délégation a été reçue. Bruno Piriou a aidé trois personnes à porter plainte pour blessures (au total, vingt-sept plaintes avaient été déposées hier) et a exigé une enquête administrative. Et, surtout, il a réclamé que la ville, actuellement administrée par la préfecture, bénéficie de mesures exceptionnelles pour qu'elle « passe dignement l'été », c'est-à-dire autrement que quadrillée en permanence par les CRS.

Dany Stive